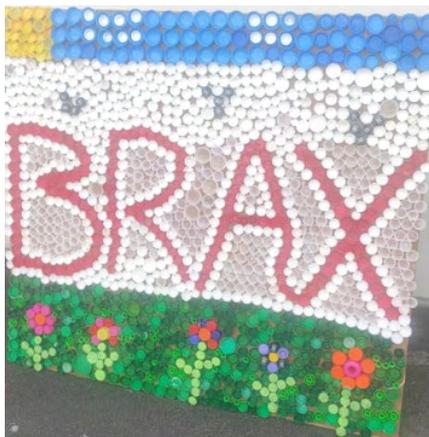
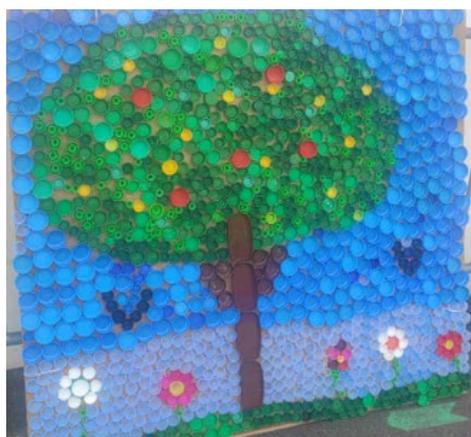


UNE RENTRÉE ACTIVE ET RÉUSSIE



Septembre 2020 - Septembre 2021 "Les 12 travaux de Brax"



Depuis le 3 Juin la **nouvelle disposition** des stands du **marché** est sécurisée et rend ce dernier plus convivial. Le conseil des sages de la commune a participé à cette étude permettant cette mise en place avant l'été. De nouveaux stands sont attendus cet automne.



La traditionnelle **fête foraine** était de retour cette année , les retrouvailles pour petits et grands furent un réel plaisir. Tout s'est bien passé. Voir le sourire des petits et les cris de joie des adolescents sur les manèges en ces temps de reprise, plus de liberté, ont fait un bien fou !

Quand la **section football** offre à ses licenciés de l'école de football une fête de fin de saison magnifique ! Multitudes de jeux gonflables, c'était génial !



et le **Judo de Brax** emboite le pas du football pour offrir eux aussi une fête à ses licenciés accompagnés par les parents. Joie et ravissement de tous !



Arnaud Simion et Laurence Degers (conseillers Départementaux). Accompagnés de André Escobedo et Maryse Jardin-Ladam les conseillers remplaçants élus en Juin 2021 par 64,64 % (71% sur Brax) sur le canton toulouse 7 face aux candidats Mr Thomas Lamy et Mme Anne Marie Quarrato 35.36 % (29% sur Brax).

Nos **élus départementaux Laurence DEGERS et Arnaud SIMION** sont à votre écoute tous les deuxième mercredi du mois, à partir de 17h30, en salle du Conseil Municipal à la Mairie - 9 Rue de la Mairie - 31490 BRAX. Les conseillers départementaux représentent leur territoire, appelé canton. Ils sont sur le terrain à l'écoute des citoyens pour améliorer leur quotidien tout en préparant l'avenir de tout le département sur les sujets qui relèvent des prérogatives du Conseil départemental. Ses principales compétences sont l'action sociale (50% du budget) qui va de la petite enfance aux personnes âgées, les collèges, les transports interurbains et scolaires, mais le Conseil départemental intervient également dans les domaines du développement durable, de la culture, de la vie associative ...

N'hésitez pas à les contacter pour prendre rendez-vous soit par téléphone au 05 34 33 32 28 soit par email : laurence.degers@elus.cd31.fr ou arnaud.simion@elus.cd31.fr



Thierry ZANATTA
Maire

Premier bilan des actions engagées

Chères Braxéennes, Chers Braxéens,

Dans ce nouveau numéro du BBC, nous souhaitons faire le premier bilan des actions engagées sur notre commune en quatorze mois d'investiture.

L'osmose retrouvée entre les agents territoriaux et métropolitains est la base d'une réussite collective.

Ma vision pour notre commune est toujours aussi claire : mener tous nos projets dans le **respect de nos valeurs** que sont l'écoute, la proximité, la disponibilité, le respect et l'engagement.

C'est ainsi que nous avons dénoué certains projets bloqués depuis de nombreuses années, tels que le cimetière, le déplacement du bus de la ligne 32 de la place du village au Maudinat. Ces **projets** sont aujourd'hui **aboutis et réalisés**.

A ces deux projets majeurs, une dizaine d'autres ont été réalisés tout aussi importants, comme la réfection de la totalité de la place du village, la rénovation du toit de l'église, la réalisation du nouveau chemin empierré reliant Bouconne à la rue du Stade. Afin de réduire la consommation électrique de notre éclairage public, nous lancerons, au cours du dernier trimestre 2021, les premiers travaux de mise en basse tension avec la technologie LED de 33 luminaires, au niveau de la rue du Couget, la rue des Écoles et une partie de la rue de Ladugabre.

Nous travaillons également avec les services de la métropole sur de nombreux projets tels que **l'agrandissement du parking de la gare** qui deviendra un Pôle d'Échange Multimodal (PEM), et la mise en place du **Réseau Express Vélo (le REV)** entre Brax et Colomiers.

En ce qui concerne la vente du Château, du parc, et ses annexes, nous œuvrons avec les notaires afin de fixer une date pour la signature du compromis de vente entre l'ASEI et la commune.

Côté urbanisme, le PLUI-H (Plan Local d'Urbanisme Interurbain et de l'Habitat) de Toulouse Métropole approuvé le 11 avril 2019 a été annulé par décisions du Tribunal Administratif de Toulouse du 30 mars et 20 mai 2021. De ce fait, la commune est repassée au POS (Plan d'Occupation des Sols) pour une durée de deux ans et certainement ensuite au RNU (Règlement National de l'Urbanisme).

Nous nous sommes aussi engagés à **défendre les intérêts des Braxéennes et Braxéens** au sein de Toulouse métropole et les institutions territoriales. C'est dans ce but, que j'ai relancé le débat par un courrier, cosigné par les Maires de Colomiers, Pibrac, Merenvielle, Pujaudran et l'Isle Jourdain, afin que la Région Occitanie, TISSEO Collectivités, la métropole et la SNCF engagent une discussion sur la **tarification unique**, de la ligne L'Isle Jourdain / Toulouse, et agir ainsi pour le bien commun des **habitants de toutes nos communes**.

Le **transport** est l'une des principales **préoccupations** des communes de l'Ouest toulousain. C'est une problématique dominante pour nos concitoyens qui, au-delà de subir les embouteillages sur la RN124, subissent une politique tarifaire des transports en commun qui leur est incompréhensible. En espérant que ce courrier puisse retenir toute l'attention escomptée et qu'une **issue favorable** à nos administrés soit trouvée.

Nous tenons à **remercier** toutes les Braxéennes et les Braxéens pour le respect et l'application des consignes durant ces quatorze derniers mois face à la situation sanitaire. L'entraide et la cohésion ont permis à notre région de retrouver des jours meilleurs. Restons solidaires pour le bien de tous.

Je souhaite terminer cet éditto, en vous remerciant pour les mots d'encouragements et de sympathie que vous nous adressez et témoignez au quotidien.

Bien cordialement.



1



Septembre 2020 : La place du Village

L'opportunité du plan de relance de l'état a permis à notre commune, avec une présence permanente des élus en charge du dossier, d'obtenir une refonte totale de la place du village, de l'impasse de la Mission.
Coût total: 140 000 euros
Financement: 100% Plan de relance de l'état.



2

Le petit Jardin de la vierge :

Coût total : 1 000 euros
Financement et réalisation par la Commune : Plantations, élagage et arrosage faits en régie avec l'aide de l'équipe municipale, d'élus.



3

Mars 2021 démarrage du nouveau cimetière :

Ce projet initié par l'ancien Maire Monsieur Vergé, a pu enfin se concrétiser dans sa réalisation (ouverture cette automne) grâce à la bonne volonté de chacun piloté par le Maire et toute l'équipe municipale (adjoints, salariés)

Coût total: 718 000 euros.

Financement: 100 % Toulouse Metropole



4

Le fossé de la plaine Bouconne

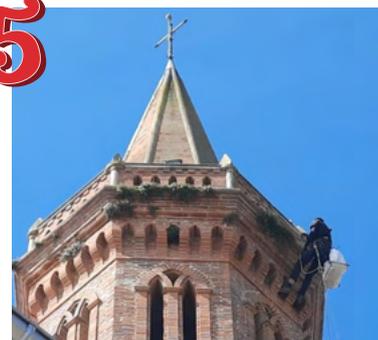
L'assainissement de cette zone était nécessaire. Grâce à la réalisation des travaux, la zone sera beaucoup moins humide et plus accessible.

Coût total : 30 000 euros

Financement: 100 % Toulouse Métropole



5



Le lavoir rénové, un travail d'équipe

Coût total: 1 000 euros

Financement par la commune

Réalisation en régie avec l'aide de l'équipe municipale d'élus.



6



L'église réfection du toit et des façades.

Gros travail de réfection du toit de l'église et des façades.

Coût total: 45 000 euros

Financement:

27 % par le Département
73% par la comune.





7 Le chemin vers la Forêt de Bouconne

Comme il est agréable désormais de se rendre à pied, à vélo, en courant, à notre forêt depuis notre commune. Ce chemin est un plus pour le bien vivre à Brax.

Coût total: 124 000 euros

Financement: 100% Toulouse Métropole

7



8 Les terrains du stade : installation de l'arrosage automatique .

Le projet a pu voir le jour grâce à l'investissement de toutes et tous , la commune qui a financé avec les aides du département l'achat du matériel, les dirigeants du club qui ont réalisé à 100% les travaux. Les enfants ont désormais des terrains plus souples et moins traumatisants pour les articulations.

Coût total : 15 400 euros. Financement: 28% par le Département et 72% par la commune

8



9 Réaménagement des extérieurs du Priuré.

Coût total : 3000 euros

Financement : 100% par la Commune .

Réalisation: Matériel, plantations, élagages faits en régie.

Volets : merci aux Copeaux Occitans ! (voir en page 7)

Plaque façade ouest: merci Mme Thérèse Vergé !

9



10



Vente de la Maison Dandine :

Déménagement de la bibliothèque dans la Maison de la Vie Associative.

Réalisation en régie avec l'aide intensive des Bibliothécaires.

(voir par ailleurs en page 12).

Coût total : 800 euros.

Financement: 100% par la commune

12

Travaux pour le nouveau tracé de la ligne 32

Terminé les autobus au milieu de la place du village ! C'était attendu, c'est maintenant une réalité. La prolongation de l'itinéraire vers Leguevin, une nécessité. Tout comme les arrêts au Lycée Nelson Mandela de Pibrac.

Coût total: 164 000 euros

Financement: 40% Toulouse Métropole et 60% par la commune.



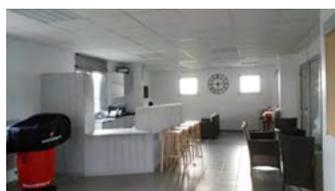
Nouveau: Point accueil Jeune - pour le Tennis.

Ce projet si nécessaire est lancé, nous attendons la livraison des menuiseries qui tardent en raison des retards chez les fournisseurs. L'ouverture est prévue pour la fin de l'année ou le début de l'année prochaine. Joli projet avec la participation active du club de Tennis.

Coût total: 15 000 euros

Financement: 29% par le Département et 71% par la commune.

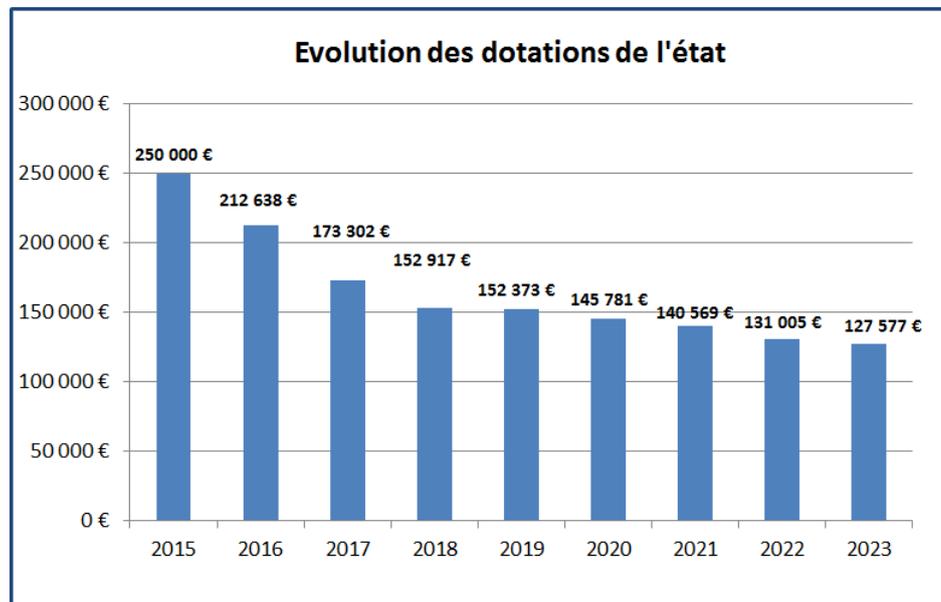
11



Réforme des fiscalités locales

La commune a connu depuis 2013 une baisse des participations étatiques, en effet comme indiqué dans le graphique, **la collectivité a perdu près de 112 000€ de dotation entre 2013 et 2021**. D'après nos perspectives, cette tendance à la baisse devrait se poursuivre d'ici 2023.

Malgré cette baisse des ressources, **la municipalité a continué à maintenir et à améliorer la qualité de ses services** (amélioration du service enfance jeunesse



par l'élargissement des horaires du PAJ, création du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité, soutien aux associations, déménagement de la bibliothèque dans des locaux plus agréables, application de la loi EGALIM pour la restauration scolaire ...) tout en maintenant ses dépenses de fonctionnement et ce, dans un contexte sanitaire qui impute de nombreux coûts supplémentaires à la commune.

La suppression de la taxe d'habitation

Il a été prévu la suppression progressive, en fonction des revenus, de la taxe d'habitation jusqu'en 2023. Cette suppression représente un changement important dans les recettes fiscales de la commune, en 2020 **la taxe d'habitation pesait pour 56% des recettes fiscales**.

Quelle conséquence aura la réforme de la taxe d'habitation sur la fiscalité locale ?

Afin de compenser cette suppression, le législateur a décidé **d'intégrer la part départementale du taux de foncier bâti aux communes tout en y intégrant un coefficient correcteur**.

Avant réforme :

Taxe foncier bâti = Part Conseil départemental (21,90%) + Part communale (13,39%) = **35,29%**

Après réforme

Taxe foncier bâti = Part communale (21,90%+13,39%) = **35,29%**

Pour maintenir et améliorer le niveau de service (écoles, équipements sportifs, soutien aux associations...), **réaliser les projets et les investissements** (rénovation de la toiture de l'église, ligne 32 TISSEO jusqu'à la gare, sécurité et arrosage du stade de football...), **faire face aux nouvelles charges** (pertes de recettes provoquées par la crise sanitaire, augmentation de la population, baisse des dotations...) et **atteindre ses objectifs**, le Conseil municipal a utilisé le dernier levier fiscal dont il dispose et a voté une remise à niveau du taux de la taxe de foncier bâti, il passera à 38,78% soit une augmentation de 3,49 points. Malgré cette réforme, **la fiscalité locale braxéenne reste en deçà de la moyenne départementale de 2019 à hauteur de 38,91% et inférieure également au niveau des communes de tailles comparables qui était de 40,77% en 2019**. Le poids de cette majoration sur l'imposition globale des ménages concernés sera modéré compte tenu de la disparition progressive de la taxe d'habitation.

Et la fiscalité métropolitaine ?

La réforme de la TEOM (Taxe d'enlèvement des ordures ménagères) permettra d'harmoniser les taux sur tout le territoire métropolitain et se traduira par **une baisse du taux de 15,2% à 8,10%**. Enfin pour compenser cette perte de recette fiscale, **Toulouse Métropole augmentera sa part de Taxe Foncière sur les propriétés bâties de 5,96% à 13,20%**.

ANNULATION DU PLUi-H DE TOULOUSE METROPOLE

Par ses décisions du 30 mars et du 20 mai dernier, le Tribunal Administratif a annulé avec effet immédiat le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant programme local de l'Habitat (PLUi-H) de Toulouse Métropole tel que signé par les 37 communes et en vigueur depuis avril 2019.

Cette annulation entraîne également l'annulation de la procédure de modification du PLUiH qui était en cours et la clôture de la concertation associée et oblige chaque commune de la Métropole à se soumettre à son précédent règlement d'urbanisme.

Pour Brax, il s'agit du Plan d'Occupation des Sols dans sa version de 2013 sans possibilité de modification de celui-ci.

Bien que Toulouse Métropole ait fait appel sur ce jugement auprès de la Cour Administrative d'Appel de Bordeaux avec le dépôt d'une requête de sursis à exécution, cet appel n'est pas suspensif et l'application de l'annulation du 20 mai reste immédiate.



Les principales conséquences du retour au règlement du POS pour notre ville sont :

- Le retour de la surface minimale de terrain pour pouvoir construire et par conséquent, un ralentissement de la densification
- Le décalage dans le temps du projet cœur de ville historique qui devra attendre la refonte d'un PLUi-H.
- La difficulté d'instruire certains projets qui ne s'insèrent pas dans la projection urbaine et environnementale cohérente des nouvelles dispositions de sauvegarde de l'environnement et du contexte urbain actuel.

L'élaboration du nouveau document d'urbanisme pour les **37 communes** sera lancée par la Métropole prochainement mais il exigera du temps et devra passer les différentes étapes de concertation. Ce cycle est estimé à environ trois ans ce qui nous mène à fin 2024 pour un nouveau PLUi-H. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des évolutions documentaires et réglementaires dans l'intervalle.

Les autorisations d'urbanisme délivrées sous PLUi-H restent valables.

Nous restons très vigilants à chaque dossier d'urbanisme afin de garantir sa cohérence avec le code de l'urbanisme et de l'environnement et faisons tout notre possible pour vous accompagner au mieux. N'hésitez pas à prendre rendez-vous et vous renseigner en Mairie si vous avez un projet.

Rénovation du Prieuré un travail en commun

- Les extérieurs du Prieuré nettoyés, agents techniques, bénévoles de l'association les copeaux occitans participent à rendre ce lieu plus agréable. Un joli travail en commun.





Carine DELECLUSE
IDE Puéricultrice,
Animatrice du Ram
& Coordinatrice Petite Enfance
de Brax

Le Relais d'Assistant Maternel (RAM) évolue...

Depuis Mai dernier, le Conseil des Ministres a adopté l'ordonnance sur la réforme des modes d'accueil du jeune enfant.

Le Relais d'Assistants Maternels devient donc le **Relais Petite Enfance (RPE)**.

Le RPE accompagne maintenant les gardes d'enfants à domicile tout en poursuivant ses missions d'Informations (Pré-inscription à la crèche, informations sur les modes d'accueil du jeune enfant, accompagnement à la parentalité, accompagnement des professionnel(le)s et futurs professionnel(le)s et d'Animations (2 matinées réservées aux professionnel(le)s mardi et jeudi et toujours le mercredi matin pour les familles de brax avec enfants de moins de 4 ans non scolarisés).

Le Relais Petit Enfance fonctionne en « Guichet Unique ».

Cela permet de simplifier la vie des familles :

- En regroupant les informations au même endroit.
- Permet d'avoir un seul interlocuteur et un accompagnement global.

Ainsi chaque famille se voit proposer un rdv physique (avec respect des gestes barrières en vigueur) ou téléphonique.

L'entretien permet de cerner les besoins et de conseiller le mode d'accueil le plus adapté au regard de la situation.

C'est pourquoi, si vous recherchez un mode d'accueil collectif (crèche les Ptits Coquins), individuel (AMA, MAM) ou à domicile à temps plein/partiel, occasionnel ou régulier...

[Merci de me contacter : le mardi de 13h30 à 14h30](mailto:rpe@mairie-brax.fr)

Par email : rpe@mairie-brax.fr par téléphone : 05.62.13.06.88.

**Dites-nous quel Logo vous préférez
en envoyant votre choix sur l'email du relais :**
rpe@mairie-brax.fr



ou



Le service enfance jeunesse

L'ALAE

C'est dans la bonne humeur que l'équipe d'animation accueille les enfants de l'école matin, midi à soir à L'ALAE.

L'ALAE ouvre à 7h30 le matin et ferme à 18h30 le soir.

Depuis la rentrée, le service enfance jeunesse de LECGS repart pour 3 ans avec pour objectifs à la fois d'accompagner les enfants au quotidien mais aussi de coconstruire avec les familles et les partenaires de proximité la meilleure proposition éducative possible en prenant en compte les besoins individuels et collectifs des enfants. La thématique de l'année : quand je serai grand je... connaîtrai ma ville (sept oct.) je serai solidaire (nov. /déc.) je rêverai d'art (janv. /fév.) je ferai la fête (mars/avril) ça y est je fais comme les grands (mai/juin)

Il s'agit de privilégier le bien être des enfants au sein de la structure tout en participant et en mutualisant des projets avec l'école. L'éco citoyenneté est un thème phare qui fédère, enfants, école, ALAE et parents au sein du village et de nombreuses actions seront menées dans ce sens.

Les ateliers du soir sont proposés aux enfants en s'appuyant sur leurs souhaits et les compétences des animateurs par période de vacances à vacances. Ainsi le club des éco citoyens a émergé, un atelier cirque, des courses d'orientation dans la ville, et même des ateliers trottinettes ! ...

Aussi dans le cadre du projet éco école, l'équipe propose un petit déj' découverte pour les enfants tous les mercredis.



LE CLAS : Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS)

La nouveauté du service enfance jeunesse de BRAX.

En partenariat avec la CAF et LECGS, la collectivité a choisi de soutenir la parentalité et d'accompagner les enfants pendant leur scolarité.

Le CLAS à BRAX : une action pour un ensemble de 12 jeunes écoliers et collégiens ;

2 séances seront initiées le mardi et le jeudi dès la sortie de la classe ou du collège, de 2 à 4 intervenants.

Début des séances le 02 novembre 2021.

Les enfants seront pris en charge dès 16h15 directement à l'école pour se rendre au Point Accueil Jeunes PAJ où ils goûteront avant les séances. Divisée ensuite en 2 temps : un temps de soutien scolaire pour faire les devoirs avec une aide méthodologique... et un temps de projet scientifique ou culturel. Fin de séance prévue à 17h45 pour les élémentaires. Des projets seront réalisés avec une imprimante 3D dont va se doter le service.

Les jeunes collégiens pourront s'y rendre des l'arrivée du bus de 17h15 à 18h30.

L'entrée des enfants dans ce dispositif :

Les familles ou les enfants eux-mêmes peuvent solliciter le dispositif. Les enfants peuvent être également orientés par les enseignants.

Les difficultés d'un enfant peuvent être multiples, passagères et d'ordre matériel, comportemental, culturel,... Il est évident que l'enfant et la famille doivent être volontaires.

Il est possible d'envisager l'inscription des enfants au trimestre, de façon à travailler des objectifs à court et moyen terme.

L'inscription dans le dispositif est gratuite et sera validée par le chef d'établissement et les familles.

Le lien entre l'animateur du CLAS, les familles et l'école reste indispensable

Contact : Carole ARTEIL coordinatrice du service et

Bastien COELHO : adjoint enfance 05 62 13 06 94

Salomé CASSAN : directrice adjointe du Point Accueil jeunes PAJ : 06 41 68 04 02

L'équipe d'animation est là pour répondre à vos questions, n'hésitez pas à venir vers nous !



LE PAJ (Point Accueil Jeunes)

Toujours présent le Point Accueil Jeunes de Brax s'adresse au 11-17 ans.

Après avoir passé un été dynamique et haut en activités ludiques sportives et culturelles, le paj rouvre cette année dans de nouveaux locaux. Situé maintenant dans l'ancien club house du basket, les jeunes peuvent désormais s'approprier davantage les lieux et bénéficier d'un espace plus approprié à leurs activités.

Durant la première quinzaine de juillet les jeunes ont réalisé un graff' afin de mieux identifier le PAJ de l'extérieur. Cette action menée en partenariat avec la CAF leur a permis de cumuler une bourse loisirs pour financer leurs sorties.

Aussi une bande de joyeux collégiens est partie accompagnée de Salomé et Romain à St Cirq Lapopie pour un séjour de 4 nuits. Au programme : canoë, visite culturelle et activité sportive étaient au rendez vous.

Programmation à venir : des soirées inter jeunes, des sorties à la patinoire, des repas partagés, des matches en perspective ! Mais aussi le festival CIRCA à Auch, le salon de l'automobile...des concerts. Etc.

Au-delà des soirées spécifiques les jeunes sont amenés à proposer leurs idées et participer au projet éducatif de territoire pour parler d'eux, de leur besoin et s'impliquer sur les différentes actions de la ville.

L'adhésion annuelle est de 10 euros.

Seules les sorties sont payantes selon une grille tarifaire précise prenant en compte les QF caf des familles.

Ouverture tous les vendredis à partir du 24 septembre à partir de 18h sauf exception

Tous les samedis en période scolaire de 14h à 19h

Pendant les vacances de 14h à 19h et le matin à partir de 10h pour les chantiers jeunes.

Le groupe scolaire François Verdier: 260 élèves répartis dans 11 classes

Si la rentrée scolaire est encore placée sous la sécurité sanitaire, elle marque aussi une nouveauté, l'union des deux écoles, maternelle et élémentaire. Cette fusion/union permettra de grouper les deux entités dans de grands projets communs.

Le groupe scolaire François Verdier est désormais placé sous la direction unique de Mme Cecchetti Christine. Le départ de plusieurs enseignants a renouvelé le personnel éducatif de la maternelle et la toute nouvelle équipe, en photo, a pris le départ de la rentrée dans les meilleures conditions.

Les nouveaux arrivants ont pris leur marque dès le début de la matinée, avec l'accueil de la petite section uniquement. L'élémentaire a fait son entrée avec l'accueil par Mme Cecchetti au portail, et la présence des parents jusque devant les classes pour ce premier jour.

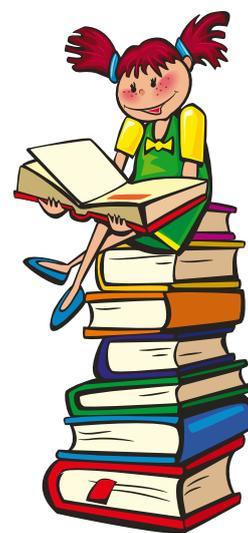
Les derniers à avoir franchi le portail en début d'après-midi, furent les classes maternelles de moyenne et grande section découvrant les nouvelles enseignantes accompagnées de leur ATSEM.

260 élèves sont répartis dans l'ensemble du primaire dans 7 classes élémentaires et les quatre de la maternelle.

Comme chaque année, l'ALAE avec sa directrice Carole Arteil accompagnée de son équipe, a profité de cette première journée pour faire connaissance des nouveaux enfants arrivés de la petite section.

Les parents d'élèves ont bien sûr été au rendez-vous avec le café et les gâteaux pour tous en ce jour de rentrée.

Nous souhaitons à tous une très bonne année scolaire et vous rappelons notamment que malgré tout, nous sommes encore en plan Vigipirate et que la crise sanitaire n'est pas encore finie malheureusement.



Nous comptons cette année 260 élèves répartis dans 11 classes déclare la directrice du groupe scolaire. Elle présente son équipe : du côté des maternelles, une classe de petite section avec Mmes Moulin et Malacrida (ATSEM), moyenne section avec Mmes Mouchelet et Lacombe (ATSEM), petite/moyenne section avec Mmes Roche, Mariotti et Atristain (ATSEM) et grande section avec Mmes Marin et Maussang (ATSEM). Du côté des élémentaires, une classe de CP avec Mmes Cecchetti et Rairat, CP/CE1 avec Mmes Langlade et Pont, CE1/CE2 avec Mme Thomas, CE2 avec Mme Fortuny, CM1 avec M. Nafi, CM1/CM2 avec M. Gallic et CM2 avec Mme Floc'h Alvarez. Des classes avec des moyennes de 23 élèves pour les maternelles et 24 élèves pour les élémentaires. "De très bons chiffres" conclut Christine Cecchetti.

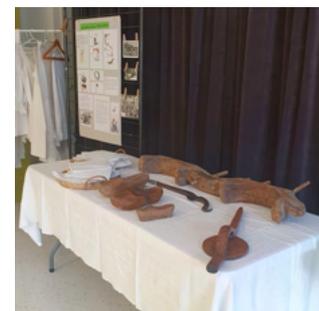
Reprise de l'activité associative tambour battant !

Le Forum des associations qui a eu lieu cette année le Dimanche 5 Septembre dans la salle des fêtes de Brax avec le Pass sanitaire a été un bon moment convivial . En quelques chiffres : 18 stands, 110 encadrants, 350 personnes ont visité le forum durant la journée. La restauration mise à disposition a bien fonctionné, c'était une première. Le nouveau stand Mairie à l'écoute des Braxeens a été apprécié avec des échanges citoyens pertinents.



Exposition Journées du Patrimoine:

Nous avons pu remonter le temps et retrouver, à la salle du groupe scolaire François Verdier, une exposition sur les métiers et les objets de la fin du XIXème et du XXème siècle à Brax.



Zoom sur l'association EPICEA

L'association EPICEA intervient toujours au Népal. N'ayant pu nous rendre sur place depuis bientôt 2 ans, c'est notre correspondant local Sukman qui gère nos actions en direction des écoles, de l'orphelinat et de la santé. Nous sommes en contact direct et régulier avec lui.

Au Népal, la situation sanitaire est critique, la pandémie fait des ravages dans les familles sur le plan sanitaire et économique. EPICEA a fait parvenir une aide à un village de montagne touché par la Covid pour l'achat d'oxygène et de produits pharmaceutiques et de protection de première nécessité.

L'arrêt du tourisme a une incidence sur les ressources de beaucoup d'entre eux. (treks, artisanat, commerce, transports...).

Dans les écoles, les directeurs nous proposent de nouveaux enfants à parrainer de familles touchées par la pandémie.

Notre association enregistre moins de ressources avec une diminution conséquente des ventes d'artisanat, la plupart des animations, des marchés solidaires, de Noël ... ayant été annulés depuis mars 2020.



Nous pouvons, pour l'instant poursuivre nos actions : les parrainages dans les écoles, le parrainage collectif de 27 enfants à l'orphelinat, le financement de bandelettes pour les tests TP/INR pour les porteurs de valves cardiaques, le financement d'un professeur dans une école, des aides ponctuelles de première urgence....

Nous recherchons de nouveaux parrains pour les enfants, pour l'orphelinat, pour le suivi des porteurs de valves cardiaques. Pour les parrainages dans les écoles, nous privilégions un contact avec l'envoi des bulletins scolaires et de petits courriers des enfants aidés.

Vous pouvez nous aider sous forme de parrainage ou de dons. Toutes les sommes engagées sont déductibles de vos impôts à hauteur de 66%.

Pour plus de précisions vous pouvez contacter Françoise Le Boul, Christine, Bernard Douat, Arlette ou Gérard Quarante très actifs pour Epicea France ou vous rendre sur notre site : www.epiceafrance.net



Des locaux plus vastes et plus lumineux

La Bibliothèque municipale de Brax a quitté la maison Dandine pendant les vacances d'été pour s'installer au rez-de-chaussée de la Maison de la Vie Associative salle orange (ancienne gare 2 route de Léguevin).

Un important travail de toutes les équipes (animatrices, agents de la Mairie et du Foyer Rural) a été réalisé pour que tout soit prêt début septembre. On attend encore quelques étagères et bacs complémentaires pour finir de ranger et rendre les livres plus accessibles.

C'est donc avec un grand plaisir que nous accueillons le public depuis le mardi 7 septembre aux horaires habituels dans ces locaux un peu plus vastes et lumineux, facilement accessibles à tous. En sortant de la gare, en rentrant de l'école, du lycée, du collège, en allant pratiquer vos activités sportives ou culturelles, vous pouvez franchir la porte de la bibliothèque pour un bon moment de détente.

Notre première tâche importante : récupérer tous les livres et documents qui sont restés chez vous durant la fermeture de l'été. Merci de penser à les ramener rapidement pour les remettre à disposition de tous les lecteurs et lectrices. Vous pouvez toujours les déposer à la mairie dans la caisse prévue à cet effet, en dehors des heures d'ouverture de la Bibliothèque. Le système de réservation sur le site fonctionne à nouveau, n'hésitez pas à l'utiliser.

Plusieurs événements sont déjà prévus : la bibliothèque de Brax a été choisie par la Mission Lecture publique de Toulouse Métropole pour accueillir et participer à deux manifestations littéraires métropolitaines :

- 1) Festival « Terres d'ailleurs » du 24 au 28 novembre 2021 avec participation au prix du public (5 ouvrages en compétition) et rencontre avec un des auteurs voyageurs
- 2) Festival du Livre de Jeunesse Occitanie en janvier 2022 : thématique « Rêver encore... » atelier et rencontre avec un auteur illustrateur.



De beaux projets pour nous retrouver et encourager la rencontre des Braxéennes et Braxéens autour de la lecture dans une ambiance toujours conviviale.

Conformément à la loi du 5 août 2021, la bibliothèque n'est accessible que sur présentation du pass sanitaire. A compter du 30 septembre, il sera également demandé aux mineurs entre 12 et 17 ans. Le port du masque et les mesures d'hygiène restent toujours obligatoires.

DU MARDI AU VENDREDI de 16h à 18h30

SAMEDI de 10h30 à 12h

RESERVATIONS POUR LES ADHERENTS SUR LE SITE

INTERNET bibliotheque-brax31.fr

Email : bibliotheque.brax@orange.fr



La lecture est la gymnastique de l'esprit ; plus vous lirez, plus vos neurones seront en excellente forme mentale

IMPORTANT!



La collecte des déchets évolue ! Rappel.

En 2016 et 2019, la fréquence de collecte des déchets a été revue à la baisse à Toulouse et dans les communes du Sud et du Nord-Est de la métropole afin d'adapter le service aux besoins des habitants. Grâce à ce changement, la quantité de CO₂ émise par les camions de collecte a déjà considérablement diminué. Le **15 novembre 2021**, la dernière phase de réduction des fréquences de collecte sera mise en place dans les dix communes de l'Ouest de la métropole, à savoir : Aussonne, Beauzelle, Blagnac, **Brax**, Colomiers, Cornebarrieu, Mondonville, Pibrac, Seilh, Tournefeuille.

Quels changements à partir du 15 novembre 2021 ?

- Les ordures ménagères (bac à couvercle vert) seront désormais collectées une fois par semaine **le Mardi matin**
- Les emballages et papiers recyclables (bac bleu ou jaune) seront, quant à eux, collectés une fois tous les quinze jours (au lieu d'une fois par semaine): **le Jeudi matin (1ère collecte le 25 novembre)**

MÉMO tri

toulouse
métropole

Vos emballages et papiers recyclables

Bidons, bouteilles et
flacons en plastique
seulement



Vidés, en vrac,
sans sac,
non-écrasés
ni emboîtés

Tous les emballages en métal:
canettes, conserves, boîtes
métalliques, barquettes aluminium, etc.



Cartonnettes,
briques alimentaires,
journaux, livres,
magazines, enveloppes,
sacs en papiers,
tous les papiers
au format A5 minimum



Dépôt interdit
au pied des bornes

Il est interdit de déposer
ses encombrants ou tout
autre déchet sur la voie
publique en dehors d'un
rendez-vous de collecte
programmé.

Calendrier de l'enlèvement
des encombrants:

les mercredis
Trimestre 4 : 27 octobre, 24
novembre, 29 décembre

Vos emballages en verre

Flacons, bouteilles,
pots et bocaux



Vidés,
sans capsule
ni bouchon,
non rincés



Dépôt interdit
au pied des bornes

Trouvez le recup'verre le plus proche de chez vous
sur toulouse-metropole.fr



Même les petits contenants en verre (pot de yaourt,
flacon de parfum, pot de crème de beauté) se recyclent !



Débarrassez-vous des chenilles processionnaires !

En automne, les cocons de chenilles se forment dans nos arbres. Ils sont petits et vulnérables; c'est le bon moment pour les pulvériser afin d'éviter la colonisation du printemps avec tous ses dangers urticants que nous connaissons bien

Pascal HENRY

pascal.henry@aerodrone.pro

Tel : 06-74-83-07-01

31490 BRAX

Brevet Télépilote Professionnel

www.aerodrone.pro

Mr Frances Frédéric: docteur PC (Votre médecin de famille informatique)

Maintenance matériel et logiciel, récupération de données, installation, éradication de virus, optimisation système, accompagnement outils informatiques, formation...

Interventions sur site et à domicile.

40€ la 1ère heure et 20€ par heure supplémentaire.

06.61.59.20.85.



ils s'installent sur notre commune...



La société REML@R Conseil en relations publiques et communication

Mr Rémy LARRIEU.

Contact: remylarrieupro@gmail.com



Monsieur Anthony COUMES et Madame Héloïse BUATOIS reprennent la PIZZAS LAURENT qui part pour de nouvelles aventures. Nous leur souhaitons à tous les deux bonne chance dans leurs nouveaux projets

Démocratie, expression libre..

En application de la loi du 27 février 2002 concernant la démocratie de proximité, un espace de libre expression est réservé dans le bulletin municipal à la représentation politique au sein du Conseil Municipal. Les textes publiés dans cette rubrique relèvent de la seule responsabilité des auteurs.

Anne LAMOTTE

pour la liste Poursuivons ensemble

Nous sommes quatre élus de la liste « Poursuivons ensemble » à siéger au Conseil Municipal.

A notre demande, nous avons obtenu cette tribune d'expression.

Nous nous félicitons d'avoir vu aboutir le projet de la ligne 32 du bus Tisseo que nous avons largement travaillé au cours du précédent mandat.

Concernant l'achat du château, nous aurions souhaité que ce nouveau projet soit soumis à un référendum local afin que chacun puisse, en conscience, en comprendre les données et les enjeux et décider par un vote de sa mise en œuvre.

Les conséquences budgétaires, particulièrement l'entretien du château, risquent de peser longtemps sur nos concitoyens, sur leurs impôts locaux, alors que la majorité vient d'augmenter fortement la taxe communale.

Cela aurait constitué un bel exercice de démocratie directe.

François LÉPINEUX et Michaël MONTTOYA

pour la liste Osons Brax (osons.brax@gmail.com)

Depuis 2020, la réglementation autorise un espace d'expression des conseillers municipaux de l'opposition dans les publications communales. Mr le Maire nous a octroyé 120 mots.

Nous avons choisi d'évoquer le projet d'achat du château.

Au cours du mandat précédent, l'acquisition du parc avait été actée avec le soutien du Conseil Départemental.

Quant à l'achat du château, lors du conseil municipal du 19 mai, nous avons exprimé de fortes réserves concernant les charges d'investissement et de fonctionnement pour les 10 prochaines années, qui sont sous-estimées voire absentes.

Nous attendons du maire des informations sur ce projet qui aura un impact considérable sur les finances de la commune et donc sur les taxes foncières.

Nous sommes à votre disposition afin de revenir sur ce point ou pour commenter l'actualité communale.

Mairie de Brax : 9, rue de la mairie 31490 BRAX

Tél : 05 62 13 06 70 / Fax : 05 62 13 06 71

contact@mairie-brax.fr

Horaires d'accueil en présentiel et téléphonique

(à partir du 1er Mars)

• du Lundi au Vendredi :
de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00

• Samedi Fermé

• Numéros d'urgence

- SAMU 15
- Police secours 17
- Pompiers 18
- Urgences européennes 112
- Médecins nuit, WE et jours fériés 3966
- Gendarmerie Léguevin 05 61 07 19 50
- ERDF - sécurité dépannage 09 726 750 31
- GDF - dépannage gaz 0 800 47 33 33
- Centre anti-poison 05 61 77 74 47
 - Hôpital Purpan 05 61 77 22 33
 - Hôpital Ranguel 05 61 32 25 33
 - Hôpital la Grave 05 61 77 78 33
 - Hôpital des enfants 05 34 55 86 33
 - Allô Enfance maltraitée 119
- SAMU SOCIAL (accueil sans abris) 115
 - Service aux malentendants 114
 - MAIRIE Urgence 06 74 95 57 35
 - Numéros utiles à Brax
 - Mairie 05 62 13 06 70
 - Ecole maternelle 05 62 13 06 91
 - École élémentaire 05 62 13 06 90
 - C.L.A.E 05 62 13 06 94
 - C.C.A.S 05 62 13 06 70
 - Bibliothèque 05 62 13 06 95
 - Salle polyvalente 05 62 13 06 98
 - Stade 05 61 86 76 41
 - Gare de Brax 05 61 86 54 75



DÉCOUVREZ L'APPLICATION MOBILE
DE **BRAX**

La mairie vous
informe en temps réel
sur votre Smartphone

- Alertes notification
- Actualités
- Événements
- Travaux



Retrouvez toute l'information
locale sur votre Smartphone !



Téléchargez gratuitement **CityAll**
puis sélectionnez votre ville



Retrouvez les actualités et les événements en direct de votre commune sur l'application **CityWall**, en téléchargement libre et gratuit sur smartphones et tablettes. Disponible sur Google Play et sur l'App Store, et ne collecte aucune donnée personnelle.

STATISTIQUES: 890 abonnés sur CITY ALL
600 abonnés sur Facebook,
300 abonnés sur Instagram.

CARNETS - MARIAGES - NAISSANCES

En 2021 nous avons pour l'instant célébré 9 mariages sur notre commune.

N'hésitez pas à nous contacter pour passer une annonce dans cette catégorie

contact@mairie-brax.fr

À SAVOIR ET À RESPECTER,

Bricolage divers:

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h00

Samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00

Dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00 et de 16h00- 18h00

Déchets verts:

Location de sacs à végétaux en mairie.

Divers:

Conseils pratiques et informations utiles autour des rongeurs sont disponibles sur le nouveau site internet : info-rongeurs.fr

NE BRÛLONS PLUS
nos déchets verts
à l'air libre !

RAPPEL IMPORTANT

Un particulier n'a pas le droit de brûler ses déchets ménagers à l'air libre, ainsi que les déchets dits "verts" qui sont l'herbe issue de la tonte de pelouse, les feuilles mortes, les résidus d'élagage, de taille de haies, d'arbustes, de débroussaillage, les épluchures.



Vous pouvez également recevoir ce document par mail en

nous contactant à l'adresse mail de la mairie: contact@mairie-brax.fr

Les 125 ans de la fontaine-abreuvoir et du lavoir de BRAX

Après avoir décidé la construction d'une école publique en 1894, et pour répondre aux besoins de la population croissante, et des règles d'hygiène, la municipalité de Brax, a entrepris en 1896 la construction d'un lavoir public couvert et d'une fontaine abreuvoir, selon le plan effectué le 20 mai 1895 par l'architecte Lahille, pour la somme de 1 700 frs.

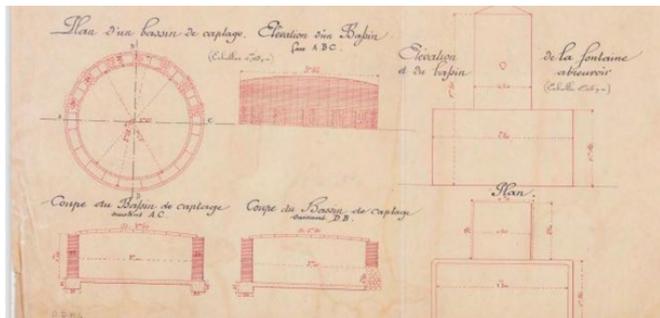
Ce lavoir est situé au bord du ruisseau de la Chauge, en face du château sur la gauche en quittant la place du village par la rue de Grenade, maintenant rebaptisée la rue Marie Mesplé. Il est composé de 6 piliers à base rectangulaire en brique surmontés d'une charpente en bois et d'un toit à deux pentes, il est fermé sur deux cotés nord et ouest, pour abriter les lavandières de la pluie et du vent, le bassin est rectangulaire, celui-ci est complété en amont, par une fontaine-abreuvoir destinée aux animaux.



Cet ensemble est alimenté par l'eau de plusieurs sources collectées et conservées dans deux bassins cylindriques de captage, d'un diamètre de 3.56 m, ces bassins sont remarquables car construits en briquettes roses. L'eau des sources alimente donc la fontaine, l'abreuvoir, puis les bacs du lavoir ; les eaux de lavage se déversent ensuite dans la Chauge, avant de s'y perdre...

Avant cette date, les lavandières de Brax allaient déjà éclaircir leur linge dans ce lieu, mais celui-ci n'était pas aménagé, ni abrité. En effet à l'origine, le lavoir était une pierre plate ou une simple planche posée au bord d'un cours d'eau, d'une mare ou d'une source, sans abri, ici au bord de la Chauge.

Il existait un autre lavoir dans Brax, qui faisait aussi office d'abreuvoir pour les animaux, mais qui n'a pas fait l'objet d'une construction spécifique. Il était situé au bord du Couget*, proche de l'intersection de la rue du Vidalet et de la rue du Couget. Lors de la construction du chemin de fer un passage pour les piétons et les bestiaux sera délimité à cet endroit, pour permettre aux habitantes du hameaux des Cigareaux d'aller laver leur linge à ce lavoir plus proche de leur domicile. Ce passage piétons sur la voie ferrée a été supprimé dans les années 2000.



Lieu de travail et lieu de vie

Le début de la lessive se faisait à la maison, puis elle était transportée au lavoir où le linge était savonné, frappé à l'aide d'un battoir pour faire pénétrer le savon, brossé, rincé et égoutté. Pendant tout ce travail les femmes étaient agenouillées dans une boîte de bois garnie de paille, cette boîte avait sur le côté un petit compartiment où elles plaçaient la brosse à chiendent et le savon. Les conditions de travail y étaient très pénibles : les mains des femmes, plongées dans l'eau froide et parfois glacée l'hiver, en ressortaient meurtries, gercées et crevassées.

Le linge mouillé était ramené au domicile, transporté à l'aide d'une brouette, puis il était mis à sécher dans les près sur des haies ou dans le jardin ou encore dans le grenier.

La fonction sociale du lavoir était incontestable ; c'était, certes, un espace de travail, mais aussi un espace de vie du village.

Un lieu où les femmes pouvaient se réunir, discuter, chanter, plaisanter ; un lieu d'échange où les nouvelles du village se propageaient. C'était aussi un espace de transmission où se côtoyaient plusieurs générations, on y échangeait les recettes, les conseils et astuces ménagers, les remèdes miraculeux, les informations diverses. Ce lieu de vie, autour de l'eau, où l'on allait chercher l'eau fraîche où l'on conduisait les animaux pour boire, et ou bien sûr, on rinçait le linge a été utilisé jusque dans les années 50-60.

Ce lieu reste un témoin du patrimoine vernaculaire à usage collectif de la vie quotidienne rurale de Brax. (Par N.Fontayne)

